

COMMUNIQUE DE PRESSE

Banimmob SA et le groupe Marc Liégeois annoncent la levée des conditions suspensives et dès lors l'entrée en vigueur du bail conclu avec ING dès la livraison de leur centre d'activités à Louvain-la-Neuve pour octobre 2021

Bruxelles, le 12 février 2020 – MC² Development SA, dont les deux actionnaires sont Banimmob SA et Argema Sàrl (groupe Marc Liégeois), a obtenu ce mardi 11 février 2020 la confirmation que le permis unique est exécutoire, définitif et purgé de tout recours, ce qui implique l'exécution du bail conclu avec ING et la location à long terme dès la livraison de leur centre d'activités à Louvain-la-Neuve pour octobre 2021.

Le bâtiment, conçu par l'architecte Jaspers & Evers Architects, assisté de l'ingénieur TPF Engineering et du paysagiste SKOPE, compte environ 10.000 m² de bureaux sur 4 étages autour d'un atrium central, et 350 emplacements de parking souterrains. La transaction du bail a été réalisée par l'intermédiaire de Cushman & Wakefield, et la réalisation du bâtiment est confiée à deux entreprises générales Bâtiments et Ponts Construction SA et Entreprises Jacques Delens SA, sous le project management d'Immo-Pro.



Ce bâtiment ambitionne l'obtention d'un certificat BREEAM EXCELLENT (basse énergie, lumière naturelle, domotique, récupération des eaux de pluie, panneaux solaires photovoltaïques, ...), et est un rare exemple permettant un environnement de travail attirant, mobile et innovant grâce à un atrium lumineux et un jardin labellisé RESEAU NATURE, tout en mettant l'accent sur la MOBILITE DURABLE avec ses infrastructures pour vélos et voitures électriques. L'installation du centre d'activités d'ING à Louvain-

la-Neuve permettra de renforcer les liens déjà établis entre l'institution bancaire et l'écosystème de l'UCLouvain, tant sur le plan du soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat (au travers du fond d'investissement VIVES) que de l'enseignement (via son partenariat avec la « Louvain School of Management ») ou de la recherche (grâce notamment au sponsoring du nouveau centre « Louvain Finance »), mais aussi d'initier de nouvelles collaborations autour de thématiques d'intérêt commun (dans le domaine de l'intelligence artificielle par exemple, où l'UCLouvain dispose de compétences de pointe).

Pour plus d'informations, veuillez-vous adresser à :

Banimmo SA

Bischoffsheim 33
B-1000 Bruxelles

Laurent Calonne

CEO
laurent.calonne@banimmo.be

Damien Darche

CDO
damien.darche@banimmo.be
+32 477 43 84 57

Argema Sàrl

Rue de Merl 63-65
L-2146 Luxembourg

Marc Liégeois

marc.liegeois@composia.be
+32 475 64 43 84

Ce communiqué est disponible sur le site web de la société www.banimmo.be

A propos de Banimmo

*Banimmo se profile comme un acteur capable de produire ou transformer un actif immobilier tertiaire ainsi que de construire des immeubles build-to-suit répondant tant aux exigences et critères les plus stricts des investisseurs finaux qu'aux souhaits des locataires.
Le portefeuille immobilier actuel porte sur environ 78.000 m² de surfaces développées et environ 281.000 m² à développer.*